



2 décembre 2015

Synthèse des propositions de la Commission européenne en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire dans son *Paquet pour l'économie circulaire*

Extraits du FAQ et des textes publiés sur le site internet http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6203_fr.htm

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est un problème très préoccupant en Europe. Il est estimé qu'environ **100 millions de tonnes d'aliments** sont **gaspillés chaque année dans l'UE**. Des aliments sont perdus ou gaspillés tout au long de la chaîne alimentaire : dans les exploitations agricoles, dans les installations de transformation et de fabrication, dans les magasins, dans les restaurants et à domicile. Hormis les incidences qu'il a sur l'économie et l'environnement, le gaspillage alimentaire comporte également un **volet social** important : le **don de surplus alimentaires devrait être facilité**, pour que les personnes qui en ont le plus besoin puissent avoir accès à des aliments sûrs et comestibles.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des **Nations unies** a adopté des objectifs de développement durable à **l'horizon 2030**, dont un qui consiste à **réduire de moitié le gaspillage alimentaire par habitant** au niveau du commerce de détail ou du consommateur et à réduire les pertes alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement. L'UE et ses États membres se sont engagés à atteindre cet objectif. **La nouvelle proposition législative sur les déchets invite les États membres à réduire le gaspillage alimentaire à chaque étape de la chaîne alimentaire, à surveiller les niveaux de gaspillage alimentaire et à faire état de leurs constatations** afin de faciliter les échanges entre les acteurs sur les progrès réalisés.

La Commission :

- **établira une méthodologie européenne commune pour mesurer** le gaspillage alimentaire et définir des indicateurs pertinents ;
- créera une **plateforme** rassemblant les États membres et tous les acteurs de la chaîne alimentaire afin d'aider à **définir les mesures nécessaires** pour atteindre les objectifs de développement durable en matière de gaspillage alimentaire et d'échanger les **bonnes pratiques** et les **résultats** obtenus ;
- prendra des mesures pour clarifier la législation de l'UE relative aux déchets, aux denrées alimentaires et aux aliments pour animaux et **facilitera les dons de denrées alimentaires** ainsi que l'utilisation sûre d'anciennes denrées alimentaires et de sous-produits dans la production d'aliments pour animaux ;
- examinera les moyens d'améliorer l'utilisation, par les acteurs de la chaîne alimentaire, de la **date de consommation** et sa compréhension par les consommateurs, notamment la mention «à consommer de préférence avant le».

Eviter la mise au rebut d'aliments comestibles

La Commission prendra, avec les États membres, des mesures pour clarifier la législation de l'UE relative aux déchets, aux denrées alimentaires et aux aliments pour animaux, afin de **faciliter la**



redistribution d'aliments sûrs et comestibles aux personnes dans le besoin et, si cela ne présente pas de danger, l'utilisation d'anciennes denrées alimentaires pour produire des **aliments pour animaux**. La proposition législative sur le gaspillage, par exemple, exclut clairement de son champ d'application les matières premières destinées aux aliments pour animaux. Cela garantira que des anciennes denrées alimentaires (par exemple, des biscuits cassés ou du pain rassis) qui sont sûres mais ne peuvent intégrer la chaîne alimentaire pour des raisons commerciales, ne seront considérées comme «déchets» nulle part dans l'UE et pourront dès lors être utilisées comme ressources pour produire des aliments pour animaux. La Commission élaborera aussi, en coopération avec les États membres et les parties prenantes, des orientations de l'UE sur le **don d'aliments à l'intention des donateurs d'aliments et des banques alimentaires, décrivant la manière de respecter la législation de l'UE (sécurité alimentaire, traçabilité, responsabilité juridique, TVA, etc.)**.

Calendrier des mesures

2016

- Development of a common methodology and indicators to **measure food waste**
- Stakeholders **platform** to examine how to achieve SDGs goals on food waste, share best practice and evaluate progress
- Clarify relevant EU legislation related to waste, food and feed in order to **facilitate food donation** and utilisation of former foodstuffs for **animal feed**

2017

- Explore options for more effective use and understanding of **date marking on food**